



23 promotions de l'École supérieure de biotechnologie de Strasbourg à la loupe

Etienne Guidat, Thomas Klipfel, Annie Cheminat

Créée en 1982, l'École supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS) est une école d'ingénieurs devenue trinationale en 1989, accueillant dès lors un nombre croissant d'étudiants allemands et suisses. Cette situation particulière fait tout l'intérêt de cette étude, les stratégies de carrières n'étant pas les mêmes dans chacun des trois pays. Les différents parcours ont pu être retracés et, avec eux, les choix d'orientation des diplômés. Pour ces trois nationalités, la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés de l'ESBS est évidente et le fort taux de participation des diplômés (71%) garantit la validité des résultats présentés.

62% de poursuites d'études

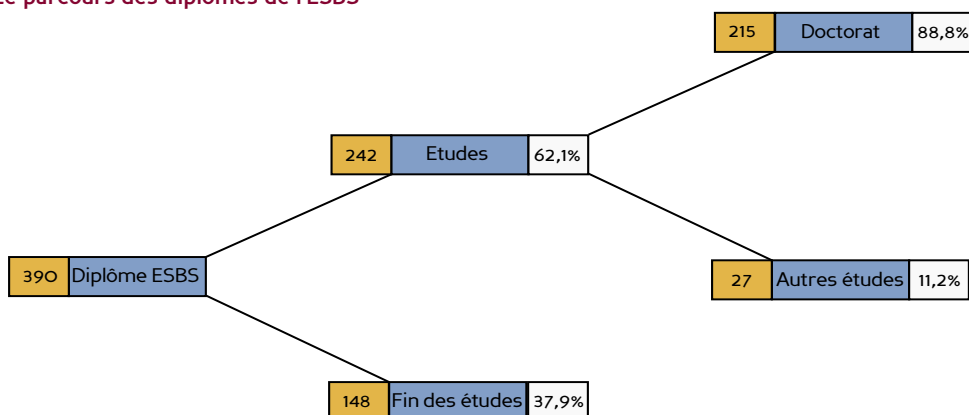
Une forte proportion liée au caractère trinational de l'école

A leur sortie de l'ESBS, nombreux sont les étudiants à poursuivre leurs études. Ils sont 62% à débiter une nouvelle formation à la rentrée suivant l'obtention du diplôme d'ingénieur qui leur a été délivré par l'école (figure 1). Neuf fois sur dix, cette formation est un doctorat, qui prolonge de trois années au moins la durée des études. A l'opposé, 38% des diplômés entrent sur le marché du travail dès leur sortie de l'ESBS.

Le diplôme d'ingénieur dispensé par l'ESBS ne constitue donc pas toujours une finalité. Il est envisagé par beaucoup comme une étape dans un parcours qui mène un peu plus de la moitié de ces étudiants au titre de docteur. Les raisons de cette particularité s'expliquent en grande partie par la spécificité même de l'école : son caractère tri-national.

Les différents parcours sont en effet fortement liés à la nationalité des individus. Ces différences sont illustrées par la figure 2, avec des étudiants français qui, dans 60% des cas, interrompent leurs études à la sortie de l'ESBS tandis que les diplô-

Figure 1 : Le parcours des diplômés de l'ESBS



més allemands sont 92% et les diplômés suisses 79% à poursuivre leurs études, principalement en doctorat.

On notera que ces données ne concernent que les promotions issues de l'ESBS à partir de 2001, les données relatives à la nationalité des étudiants étant incomplètes pour les promotions antérieures.

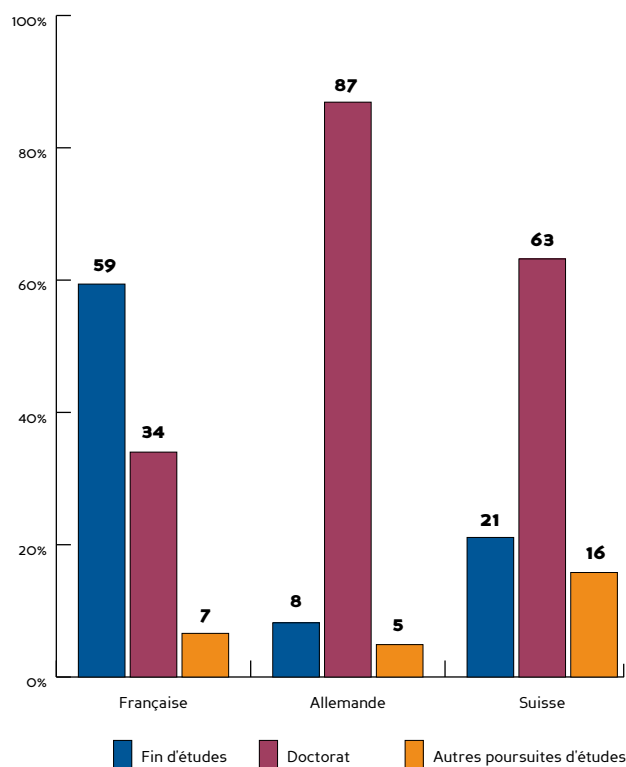
Les français, pour lesquels le diplôme d'ingénieur est socialement et culturellement mieux valorisé, arrêtent plus volontiers leurs études après l'obtention de ce diplôme. La situation est différente en Allemagne ou en Suisse, comme l'illustre le commentaire d'un diplômé travaillant en Suisse, décrivant son emploi : « Je suis technicien, le niveau ingénieur n'est pas reconnu en Suisse ». Il est donc plus intéressant pour ces étudiants de poursuivre en doctorat, diplôme professionnellement mieux reconnu dans leurs pays que le diplôme d'ingénieur.

Les thèses : à l'international et dans la recherche publique

La moitié des thèses soutenues par des diplômés de l'ESBS ont été préparées au sein de laboratoires universitaires, dont près du quart à l'Université Louis Pasteur. Un tiers a été effectué dans un laboratoire relevant d'un organisme public de recherche, le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ou encore différents instituts Max Planck, pour ne citer que les plus courants. Les thèses en entreprises sont, en revanche, moins fréquentes (14%) et leur part diminue au fil du temps.

Près des deux tiers des 215 diplômés de l'ESBS qui ont poursuivi en doctorat l'ont fait hors de France, principalement en Suisse (24%) et en Allemagne (23%). Ces doctorats sont majoritairement préparés dans le pays d'origine de l'étudiant, dans des proportions variables selon la nationalité. Les étudiants français sont les moins mobiles avec 69% de thèses soutenues en France, les étudiants allemands ne sont qu'un peu plus de la moitié à repartir en Allemagne à la sortie de l'école (53%), mais près d'un quart (23%) d'entre eux choisissent la Suisse. Enfin, 58% des étudiants suisses rentrent dans leur pays après l'obtention du diplôme d'ingénieur. La Suisse est attractive et attire, pour préparer un doctorat, plus de diplômés de l'ESBS

Figure 2 : Orientation à la sortie de l'ESBS, selon la nationalité



que l'école ne compte d'étudiants d'origine helvétique. Les autres pays choisis pour la préparation d'un doctorat sont le Royaume-Uni, les USA et le Canada.

Les thèses effectuées en Suisse se déroulent majoritairement au sein de laboratoires universitaires (79%), alors que l'Allemagne et la France attirent plus particulièrement les étudiants qui souhaitent préparer leur doctorat dans un laboratoire relevant d'un organisme public de recherche. C'est en France que les thèses en entreprises sont les plus courantes, de l'ordre de une sur cinq.

Trois cohortes homogènes pour faciliter l'analyse

Du fait de l'étendue du champ de l'enquête (1985-2007), les répondants ont été répartis entre trois cohortes.

La première, appelée « anciens », regroupe les diplômés de 1985 à 1998, qui sont quasiment tous en emploi au moment de l'enquête.

La deuxième, nommée « intermédiaires » est constituée des diplômés entre les années 1999 et 2002, parmi lesquels certains poursuivent encore leurs études aujourd'hui.

La troisième, appelée « jeunes », regroupe les diplômés de 2003 à 2007 qui, pour plus de la moitié d'entre eux, sont actuellement en poursuite d'études.

Le statut du laboratoire d'accueil pour la préparation d'une thèse a évolué au fil du temps, relevant majoritairement d'un organisme de recherche pour les promotions les plus anciennes alors que les promotions les plus récentes ont plutôt tendance à intégrer un laboratoire universitaire. Parallèlement, le nombre de thèses en entreprise est allé décroissant, passant de 22% à moins de 6%.

La durée moyenne d'une thèse est de 48,6 mois soit près de 4 ans. Cette durée ne varie que très peu selon la structure d'accueil. Au moment de l'enquête, pour les 215 diplômés ayant poursuivi des études en doctorat, 140 thèses ont été soutenues, 67 sont en cours, et 8 doctorants ont abandonné avant la soutenance.

Des compléments de formation

7% des diplômés s'orientent vers d'autres études que le doctorat à leur sortie de l'ESBS. Ces poursuites d'études sont le plus souvent décrites comme un complément de formation. Sept diplômés se sont inscrits en MBA et une dizaine en master. Quelques uns ont préparé le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ou se sont inscrits au Centre d'études internationales de la propriété industrielle (CEIPI) de l'université Robert Schuman à Strasbourg.

Méthodologie de l'enquête

L'enquête s'est déroulée en ligne sur une durée de six semaines. Un courrier personnalisé a été envoyé par e-mail à tous les diplômés de l'ESBS à la fin du mois de février 2008, les invitant à répondre au questionnaire. Cette première invitation a été suivie de deux relances, après une et deux semaines, toujours par courrier électronique.

Le champ de l'enquête englobe l'ensemble des diplômés de l'ESBS depuis sa création soit un total de 23 promotions. Sur les 626 diplômés issus de ces promotions, 551 (88%) ont été invités à répondre au questionnaire, les 12% restants n'ayant pas d'adresse e-mail connue. L'AAE (Alumni association ESBS) a effectué un remarquable travail de sensibilisation auprès des anciens diplômés ainsi que la collecte des e-mails, et le bon taux de réponse observé en est largement redevable. Ce sont ainsi 390 questionnaires (71% des diplômés interrogés) qui se sont révélés exploitables.

Compte tenu du caractère tri-national de l'école, le questionnaire a été proposé en français et en allemand, afin de permettre aux diplômés d'origine suisse et allemande d'y répondre dans de meilleures conditions. Le questionnaire retrace le parcours des diplômés depuis leur sortie de l'école à travers différentes rubriques relatives notamment aux poursuites d'études, au premier emploi ou à l'emploi occupé au moment de l'enquête.

Après le doctorat, le « post-doc »

A mi-chemin entre un travail de doctorant et un premier emploi, le post-doc prolonge couramment le doctorat. Les docteurs interrogés ici ne dérogent pas à la règle : deux tiers d'entre eux ont effectué un post-doc, soit 93 des 140 docteurs. Dans les promotions les plus anciennes, cette proportion était même de 73%, contre 59% pour les promotions intermédiaires. Certains diplômés ont effectué deux voire trois post-docs, souvent dans l'attente d'un poste d'enseignant-chercheur à l'université ou de chercheur dans un organisme public de recherche.

Pour la population interrogée, la durée moyenne passée en « post doc » est de 26,4 mois. Comme les doctorats, les séjours post doctoraux sont effectués en majorité dans un laboratoire universitaire ou rattaché à un organisme public de recherche.

Premier emploi

Sur les 278 diplômés de l'ESBS ayant achevé leurs études au moment de l'enquête, 272, soit 98% d'entre eux, ont effectivement occupé un emploi. Ce premier emploi ne constitue en général qu'une étape dans un processus d'insertion professionnelle à plus long terme. Ses caractéristiques n'en sont pas moins porteuses d'informations concernant l'impact du parcours des diplômés sur ce processus

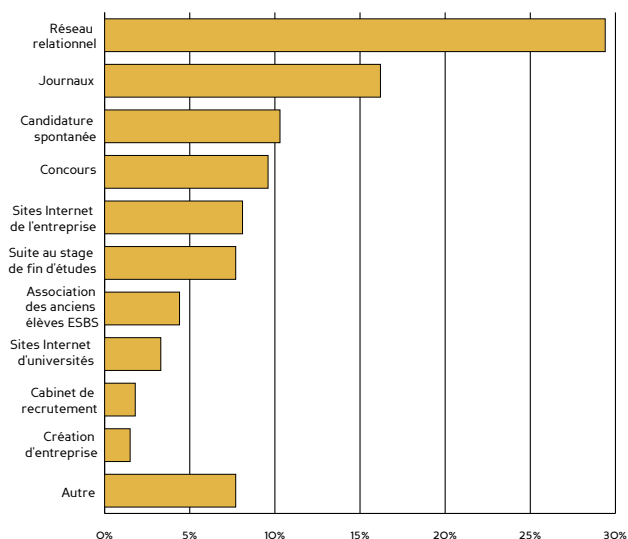
Trouver un emploi : réseaux et stages

Les réseaux relationnels constituent le moyen le plus fréquent d'obtention du premier emploi : 30% des diplômés l'ont obtenu par ce biais (figure 3). Les réseaux ont néanmoins perdu de leur importance au fil du temps. A l'inverse, les embauches consécutives à un stage de fin d'études sont plus fréquentes pour les promotions récentes, pour lesquelles elles représentent 17%. Enfin, on observe que les journaux perdent de leur importance au profit d'Internet lorsque la recherche d'emploi fait appel aux médias.

La durée moyenne écoulée entre l'arrêt des études et l'obtention du premier emploi (hors post-doc) est de 6,8 mois pour les promotions anciennes, de 3,7 mois pour les promotions intermédiaires et de 4,5 mois pour les plus récentes. Les diplômés des promotions les plus anciennes

étaient encore soumis au service national, ce qui a pu affecter le délai entre fin d'études et premier emploi. Cette durée varie peu selon les parcours : que ce soit après un doctorat ou un post doc, elle est toujours, toutes promotions confondues, de 4 à 5 mois. Pour les étudiants issus des promotions récentes et ayant cherché un emploi immédiatement après la sortie de l'ESBS, la durée moyenne écoulée jusqu'à l'obtention d'un premier emploi est de 4,8 mois.

Figure 3 : Moyen d'obtention du premier emploi



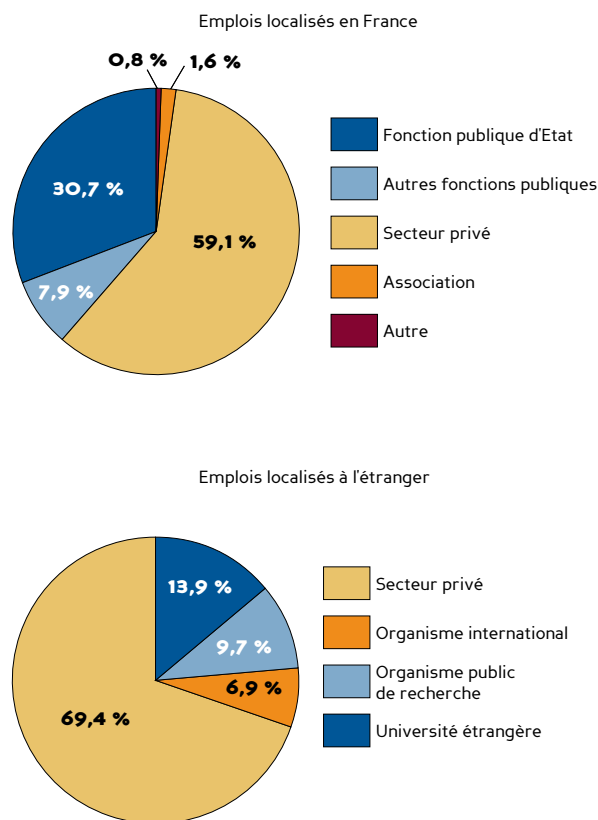
Mobilité importante

Les diplômés de l'ESBS restent toujours très mobiles à l'issue de leurs études. Près de la moitié (47%) des premiers emplois sont localisés en France, 21% en Suisse et 17% en Allemagne, alors même qu'il y a plus de diplômés allemands que suisses. Ces chiffres traduisent l'attractivité de la Suisse dans le domaine des biotechnologies, attractivité grandissante puisque son poids dans la localisation des premiers emplois passe de 19 à 25% entre les promotions les plus anciennes et les plus récentes.

Prédominance du secteur privé

Le secteur privé constitue, en France comme à l'étranger, la catégorie d'employeurs la plus importante (figure 4). Il représente 6 emplois sur 10 en France et 7 sur 10 à l'étranger. En France, les ingénieurs de l'ESBS qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme, s'orientent majoritairement vers le secteur privé, à hauteur des deux-tiers. Pour les

Figure 4 : Répartition des premiers emplois par catégorie

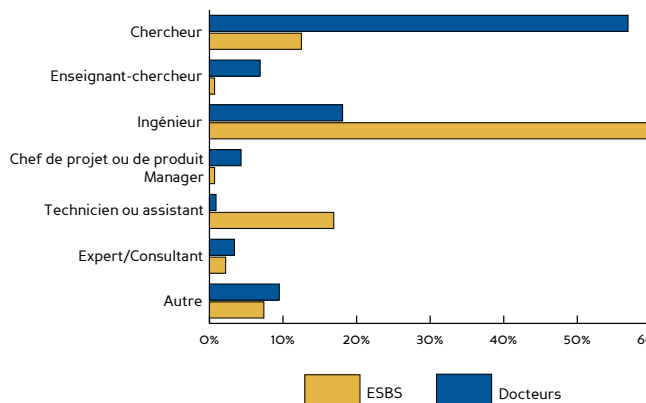


diplômés ayant enchaîné avec un doctorat, cette proportion est de 50% en France contre 74% à l'étranger. Cette situation s'explique par une perception différente du diplôme de docteur selon les pays. Les emplois du secteur privé correspondent souvent à des fonctions d'ingénieur mais les entreprises recrutent également des docteurs (recherche et développement), surtout à l'étranger où le titre d'ingénieur ne bénéficie pas de la même reconnaissance qu'en France alors que le doctorat reste un diplôme universellement reconnu. Parmi les titulaires du diplôme d'ingénieur, on dénombre par ailleurs 12% de techniciens employés dans des entreprises françaises, dont l'emploi apparaît sous qualifié par rapport au niveau de formation. Curieusement, cette proportion est légèrement inférieure en Allemagne (4%) et en Suisse (7%).

Les emplois de la fonction publique représentent la seconde grande catégorie dans laquelle les diplômés occupent leur premier emploi, majoritairement comme ingénieur ou chercheur, en France ou à l'étranger. Les emplois d'enseignant-chercheur sont en revanche beaucoup plus rares et ne concernent que 9 personnes, dont 6 à l'étranger.

Ingénieurs et chercheurs

Figure 5 : Catégorie du premier emploi occupé selon le parcours



La catégorie d'emplois la plus fréquemment occupée par les diplômés de l'ESBS est celle des ingénieurs (40%). Les chercheurs représentent 31% et les techniciens 10% de la population enquêtée. Les 19% restants se répartissent dans d'autres catégories comme les experts, consultants ou encore chefs de projets. Le parcours des diplômés exerce une grande influence sur le type d'emploi occupé, comme le montre la figure 5. Pour leur premier emploi, les docteurs sont plus massivement recrutés comme chercheur (57%) tandis que les diplômés de l'ESBS non docteurs obtiennent, à 60%, un poste d'ingénieur ou, dans une moindre mesure, de technicien ou d'assistant ingénieur.

Dans la population enquêtée qui occupe un emploi en France, les ingénieurs sont deux fois plus nombreux que les chercheurs, alors qu'en Suisse et en Allemagne, ces deux catégories ont des poids identiques. Ce constat confirme le fait que le titre d'ingénieur bénéficie d'une reconnaissance plus grande dans le monde de l'entreprise en France qu'à l'étranger et que, à l'inverse, le grade de docteur de l'université reste essentiel pour exercer des fonctions d'ingénieur à l'étranger.

Industrie, recherche publique, santé et services

L'enquête montre que les entreprises et organismes dans lesquels les diplômés ont occupé leurs premiers emplois se concentrent à 90% dans les secteurs d'activités suivants : le secteur industriel (42%), celui de la recherche publique (22%), le secteur de la santé humaine et animale (16%) et celui des services aux entreprises (9%).

Globalement, les premiers emplois relèvent de

la recherche dans le secteur public (22%) ou de la recherche et développement (R&D) dans le secteur privé (45%). La Suisse se distingue par un taux de premier emploi en R&D de 57%, de 12 points supérieur au taux moyen de 45%, et près de deux fois plus élevé que le taux enregistré en France (30%). La situation s'inverse pour la recherche publique dont le poids parmi les premiers emplois, en moyenne de 22%, est de 28% en France, 17% en Suisse et 11% en Allemagne.

Premier emploi : une période transitoire

Près de la moitié des premiers emplois sont des emplois stables (CDI ou titulaire de la fonction publique). Cette proportion diffère selon le niveau des diplômés : elle est de 65% pour les docteurs, contre 35% pour les sortants de l'ESBS titulaires du seul diplôme d'ingénieur.

Pour les diplômés sortis des promotions les plus récentes, le premier emploi occupé est à 31% un emploi stable contre 53% pour les promotions les plus anciennes. Avec 69% des premiers emplois relevant de CDD ou de contrats précaires, les diplômés de l'ESBS n'échappent pas aujourd'hui à un phénomène qui concerne tous les jeunes diplômés en matière d'insertion professionnelle.

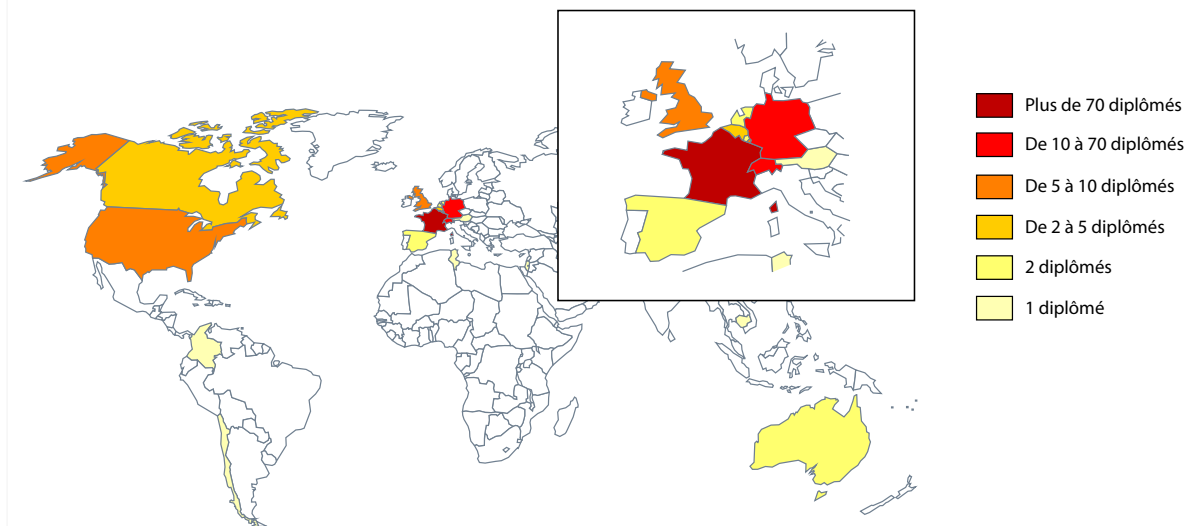
Tableau 1 : Salaire au premier emploi en fonction du parcours

Salaire net annuel	Docteurs	Ingénieurs ESBS	Total
Moins de 20000€	10,7%	20,8%	17,2%
20000 à 24000€	14,3%	24,6%	19,5%
24000 à 32000€	17,0%	28,5%	22,2%
32000 à 40000€	12,5%	13,8%	13,4%
40000 à 48000€	12,5%	10,8%	11,9%
48000 à 64000€	21,4%	1,5%	10,0%
Plus de 64000€	11,6%	0,0%	5,7%

Des chercheurs mieux rémunérés

Le tableau 1 représente la répartition des salaires au premier emploi en fonction du type d'emploi occupé. Si la répartition des premiers salaires des ingénieurs ESBS se concentre sur la partie inférieure de l'échelle, les docteurs ont accès aux salaires les plus élevés dès leur entrée dans la vie professionnelle.

Figure 6 : Localisation des emplois au moment de l'enquête



Le salaire médian au premier emploi pour l'ensemble des diplômés est de 28 857 € nets annuels, ce qui équivaut à un revenu mensuel de près de 2 400 €. Il existe des différences significatives selon les catégories d'emploi. Lorsque le premier poste occupé est un poste de chercheur, la rémunération médiane est de 35 500 € nets annuels environ. En revanche, pour un ingénieur, elle est de 25 900 €, inférieure de 27% au salaire d'un chercheur.

Emploi au moment de l'enquête

Parmi les 390 diplômés qui ont été interrogés, 266 sont en emploi au moment de l'enquête et 26 sont encore en post-doc. Trois personnes ont occupé un emploi autre que ceux décrits précédemment, mais sont en recherche d'emploi (2) ou inactif (1). Cette partie s'attachera à décrire ces 269 emplois, tout en faisant état des évolutions observées depuis le premier emploi.

L'emploi au moment de l'enquête est globalement le même que le premier emploi occupé pour 109 des sortants de l'ESBS. En revanche, 160 personnes ont connu une évolution de carrière en changeant au moins une fois d'emploi.

Peu d'évolutions internes

Le réseau relationnel reste le moyen le plus utilisé pour l'obtention d'un emploi, il est cité dans 24% des cas. Les emplois obtenus par concours sont plus fréquents que pour le premier emploi, surtout dans les promotions anciennes (24%). Les évolutions internes ne représentent que 8% des cas.

Stabilisation géographique

Le premier emploi obtenu, les diplômés se révèlent moins mobiles dans la recherche d'un nouvel emploi : 80% de ceux qui occupent un emploi au moment de l'enquête ont occupé leur premier emploi dans le même pays. Seuls 46 personnes ont changé de pays et, dans chaque pays, les arrivées compensent souvent les départs. Globalement, la répartition géographique reste donc inchangée (figure 6).

Public-privé : des évolutions contrastées selon le pays

En France, la part des emplois dans le secteur privé diminue au profit d'emplois dans la fonction publique d'État. La variation la plus significative est observée pour les promotions anciennes. La proportion d'emplois occupés dans le secteur privé y passe de 60 à 50%, tandis que les emplois dans l'ensemble de la fonction publique passent de 32 à 42%. A l'étranger, le phénomène est inverse : le secteur privé concentre 74% des emplois au moment de l'enquête contre 69% pour les premiers emplois. Parallèlement, les emplois dans les universités passent de 14 à 9%.

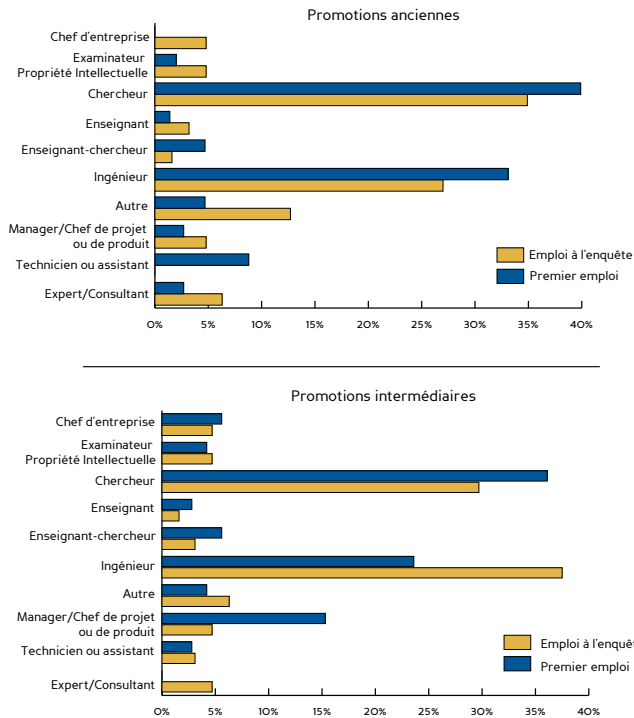
Diversification et évolution des emplois : moins de recherche, plus de management

Les évolutions observées entre le premier emploi et l'emploi au moment de l'enquête sont représentées sur la figure 7 pour les promotions les plus anciennes ou intermédiaires, les promotions les plus récentes ne permettant pas le recul nécessaire à ce type d'analyse.

D'une manière générale, les personnes ayant changé d'emploi ou de catégorie ont évolué vers un emploi plus qualifié. La comparaison entre la catégorie de l'emploi occupé au moment de l'enquête et celle du premier emploi fait apparaître une diversification. On constate l'apparition d'une troi-

ou assistant ingénieur – les ingénieurs de l'ESBS évoluent en général vers un poste plus en adéquation avec leur niveau de compétences.

Figure 7 : Évolution de la catégorie d'emploi entre le premier emploi et l'emploi actuel



sième catégorie, en particulier dans les entreprises étrangères : celles de manager, chef de projet ou de produit. Ces postes sont occupés par d'anciens chercheurs du secteur privé, ou plus généralement par des personnes justifiant d'une certaine expérience.

Pour ceux qui poursuivent dans leur spécialité d'origine, le passage d'un emploi en R&D à un emploi relevant de la recherche fondamentale est fréquent, et inversement.

Les ingénieurs sont ceux qui évoluent le moins dès lors qu'ils ont trouvé un emploi correspondant à leur niveau de qualification : 79% des diplômés occupant un poste d'ingénieur dès le premier emploi sont encore ingénieurs au moment de l'enquête. A défaut d'évoluer hiérarchiquement, les ingénieurs restent mobiles. Un peu plus de deux tiers d'entre eux ont changé d'emploi au moins une fois depuis le début de leur carrière, contre un sur deux environ pour les chercheurs.

Lorsqu'ils ont été recrutés sur un premier emploi sous qualifié par rapport à leur diplôme – technicien

Constance des secteurs d'activité

Si la nature ou la qualification des activités individuelles peuvent évoluer, la répartition des emplois par secteur d'activité de l'employeur varie peu entre la première embauche et la situation au moment de l'enquête. Pour la population enquêtée, ce constat est en réalité un résultat global où le départ de 23 employés du secteur industriel a été compensé par le recrutement d'une vingtaine de personnes ayant elles-mêmes changé d'emploi.

Stabilisation de l'emploi, hausse des revenus

Les emplois occupés au moment de l'enquête sont globalement plus stables que les premiers emplois. En février 2008, 76% des diplômés de l'ESBS – docteurs ou non – ont un emploi stable (61% de CDI auxquels viennent s'ajouter 15% de titulaires de la fonction publique). Cette proportion n'était que de 49% pour le premier emploi.

La pérennité de l'emploi est d'autant mieux assurée que l'on fait référence aux promotions les plus anciennes dont plus de 85% des diplômés bénéficient d'un contrat stable (figure 8). Cette proportion passe à 78% pour les promotions intermédiaires et à 52% pour les plus récentes. L'emploi se stabilise au fil du temps d'autant plus que le niveau de diplôme est élevé. Seuls 19% des docteurs ont un emploi précaire au moment de l'enquête contre 29% pour les étudiants ayant interrompu leurs études à leur sortie de l'ESBS.

Figure 8 : Type de contrat selon l'ancienneté de la promotion (emploi actuel)

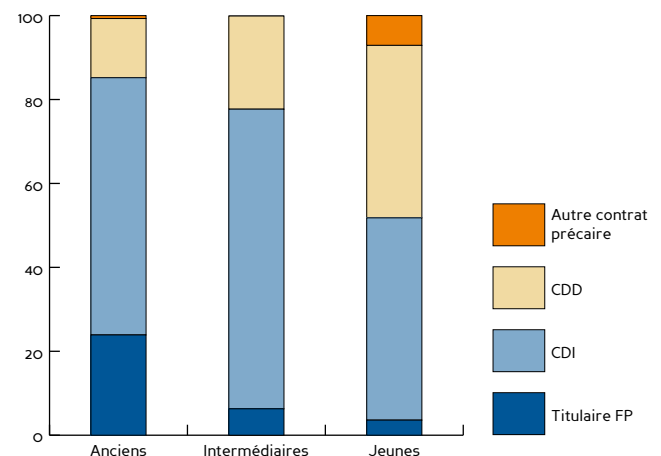
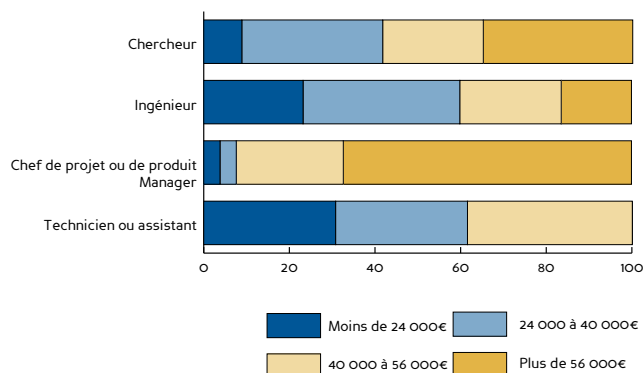


Figure 9 : Rémunération nette annuelle selon la catégorie de l'emploi actuel



L'étude des salaires fait apparaître une forte augmentation entre le premier emploi et l'emploi actuel. Pour le premier emploi, le salaire médian était de 28 758 € nets annuels; pour l'emploi actuel, il est passé à 34 111 €. Le salaire médian des diplômés de l'ESBS entrés directement sur le marché du travail et de ceux ayant obtenu un doctorat est significativement différent, de 38 182 € pour les premiers et de 48 571 € pour les seconds. Très logiquement, les salaires augmentent avec l'ancienneté (tableau 2).

Tableau 2 : Salaire médian de l'emploi actuel selon l'ancienneté de la promotion

Promotion	Anciennes 1985-1998	Intermédiaires 1999-2002	Jeunes 2003-2007
Salaire médian (en euros nets annuels)	48500	45333	30462

Le montant des salaires diffère selon les catégories d'emploi. Parmi les ingénieurs et les chercheurs, l'échelle des salaires est très large (figure 9), s'étalant de 24 000 € environ à plus de 56 000 €. On observe toutefois un léger décalage entre les deux catégories, les salaires de chercheurs étant en moyenne plus élevés que ceux des ingénieurs. Les emplois d'ingénieur et de chercheur permettent par ailleurs des évolutions de salaire qui ne nécessitent pas de changement de catégorie.


Les dossiers de l'Observatoire

Directeur de la publication : Florence Benoît-Rohmer,
Présidente du Pôle universitaire européen de Strasbourg
Conception : ORESIPE
Rédaction et mise en page : Annie Cheminat, Directrice,
Etienne Guidat, Thomas Klipfel, chargés d'études
Maquette : Dominique Biache
Impression :
ORESIFE - 4 rue Blaise Pascal - 67070 Strasbourg cedex
<http://www.univ-strasbourg.fr>

La situation est différente pour les assistants ingénieur et les techniciens dont les salaires sont plus resserrés et n'excèdent pas 56 000 € nets annuels. A l'inverse, 50% les managers, chefs de projets ou de produits perçoivent en moyenne plus de 64 000 € nets par an.

L'ESBS
une école d'ingénieur atypique

Les diplômés de l'ESBS ont une propension élevée à poursuivre leurs études par un doctorat après l'obtention de leur diplôme d'ingénieur. Or, une école d'ingénieurs forme, en principe, des diplômés aptes à entrer directement sur le marché du travail. C'est effectivement le cas de la majorité des diplômés de nationalité française dont 59% arrêtent leurs études à leur sortie de l'Ecole. En revanche, les diplômés allemands et suisses sont enclins à poursuivre en thèse pour coupler le titre de docteur à celui d'ingénieur. Pour des raisons culturelles, cette combinaison leur assurera une meilleure insertion professionnelle. Le comportement des diplômés de l'ESBS est donc fortement lié aux représentations nationales des valeurs des différents diplômes. Il n'en reste pas moins que, poursuites d'étude ou non, les diplômés de l'ESBS s'insèrent très facilement dans le monde professionnel et majoritairement dans le secteur privé.



L'ESBS est une école trinationale unique dans sa forme actuelle. Elle accueille chaque année un maximum de quarante étudiants, allemands, français et suisses, pour une formation d'ingénieurs en Biotechnologie dans une atmosphère multinationale.

L'université Louis Pasteur (ULP) de Strasbourg, les universités de Karlsruhe, de Fribourg et de Bâle sont partenaires de l'élaboration des programmes d'enseignement dispensés à Strasbourg et en trois langues (anglais, allemand et français) et délivrent conjointement le diplôme d'ingénieur de l'ESBS. Plusieurs cycles d'enseignements-théoriques et pratiques de deux à six semaines amènent les étudiants à se déplacer dans les universités partenaires de l'ULP à l'étranger.